

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

(11) N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 594 343

(21) N° d'enregistrement national :

86 02298

(51) Int Cl<sup>4</sup> : A 63 B 5/00.

(12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 20 février 1986.

(71) Demandeur(s) : RODRIGUEZ Jean-Luc. — FR.

(30) Priorité :

(72) Inventeur(s) : Jean-Luc Rodriguez.

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 34 du 21 août 1987.

(73) Titulaire(s) :

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(74) Mandataire(s) :

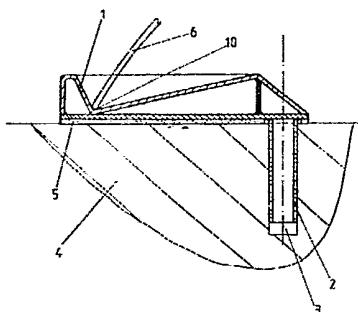
(54) Bac d'appel amovible pour le saut à la perche.

(57) Dispositif pour fixer au sol un bac d'appel pour le saut à la perche.

L'invention concerne un dispositif utilisant une des gaines scellées et noyées dans le sol des salles de sports pour fixer un bac d'appel de saut à la perche.

Il est constitué d'un bac 1 sous lequel est fixé un guide cylindrique 2. Une plaque de caoutchouc mou antidérapant 5 est collée sous la base du bac d'appel. Le bac d'appel qui peut être horizontal ou incliné, se pose sur le sol 4 et le guide cylindrique 2 assure le blocage dans la gaine 3. La perche 6 prend appui contre le fond du bac 10.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à la pratique du saut à la perche dans les associations sportives d'athlétisme et en milieu scolaire.



FR 2 594 343 - A1

La présente invention concerne un dispositif utilisant une des gaines scellées dans le sol des salles de sports, pour la fixation des poteaux de soutien de filet de volley-ball ou de tennis ou des poteaux de support de barres fixes, pour fixer au sol un bac d'appel pour le saut à la perche.

5 Très peu de salles de sports possèdent un bac d'appel scellé dans le sol, mais toutes ont des gaines scellées et noyées dans le sol pour la fixation des poteaux de soutien de filet de volley-ball, de tennis ou de barres fixes.

Le dispositif selon l'invention permet d'équiper toutes les salles de sports d'un bac d'appel pour la pratique du saut à la perche.

10 Il comporte un bac en matériau rigide sous lequel est fixé un guide cylindrique pour emboîter le dispositif dans une des gaines scellées et noyées dans le sol de toutes les salles de sports. Le guide cylindrique peut être à une place quelconque sous le bac et posséder un système de blocage dans la gaine. L'immobilité du dispositif lors de l'impact de la perche dans le bac, sera obtenue en 15 collant sous le bac d'appel une plaque de caoutchouc mou antidérapant.

Selon une variante, le bac d'appel peut être incliné. Selon un perfectionnement sécurisant, un dispositif en mousse peut entourer le bac d'appel.

La figure 1 représente le dispositif vu de dessus.

La figure 2 représente le dispositif en coupe suivant AA.

20 La figure 3 représente le dispositif en coupe suivant BB.

La figure 4 représente une variante du dispositif vu de dessus.

La figure 5 représente une variante du dispositif en coupe suivant CC.

Selon une réalisation préférentielle, le bac (1) est réalisé en tôles pliées soudées. La forme du bac d'appel est trapézoïdale dont les 3 côtés (7) (8) (9) 25 sont relevés. Le 4ème côté (11) du bac est ouvert. Le cylindre (2) est soudé sous la base du bac (1) sur l'axe de la longueur du dispositif et le plus éloigné possible du point d'impact de la perche (6).

Une plaque de caoutchouc mou antidérapant (5) est collée sous la base du bac d'appel. Le dispositif se pose sur le sol (4) en emboîtant le guide cylindrique (2) dans la gaine (3).

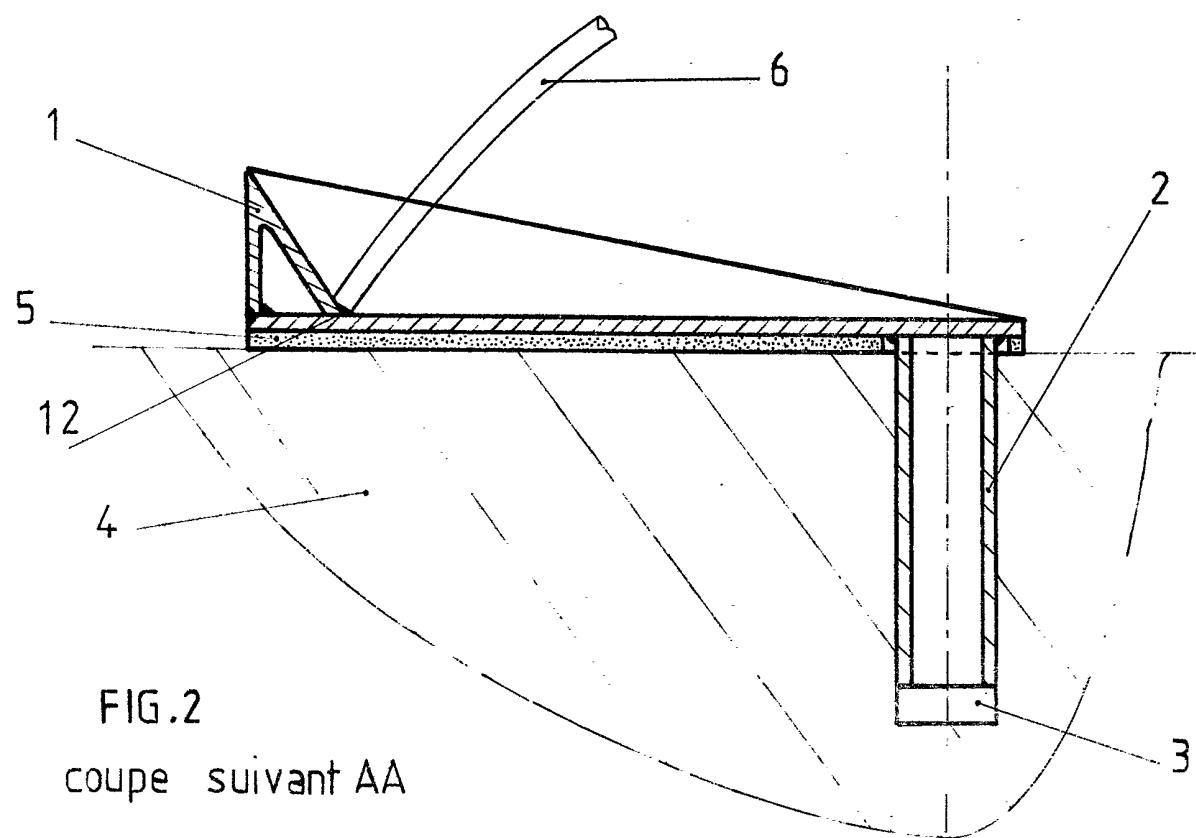
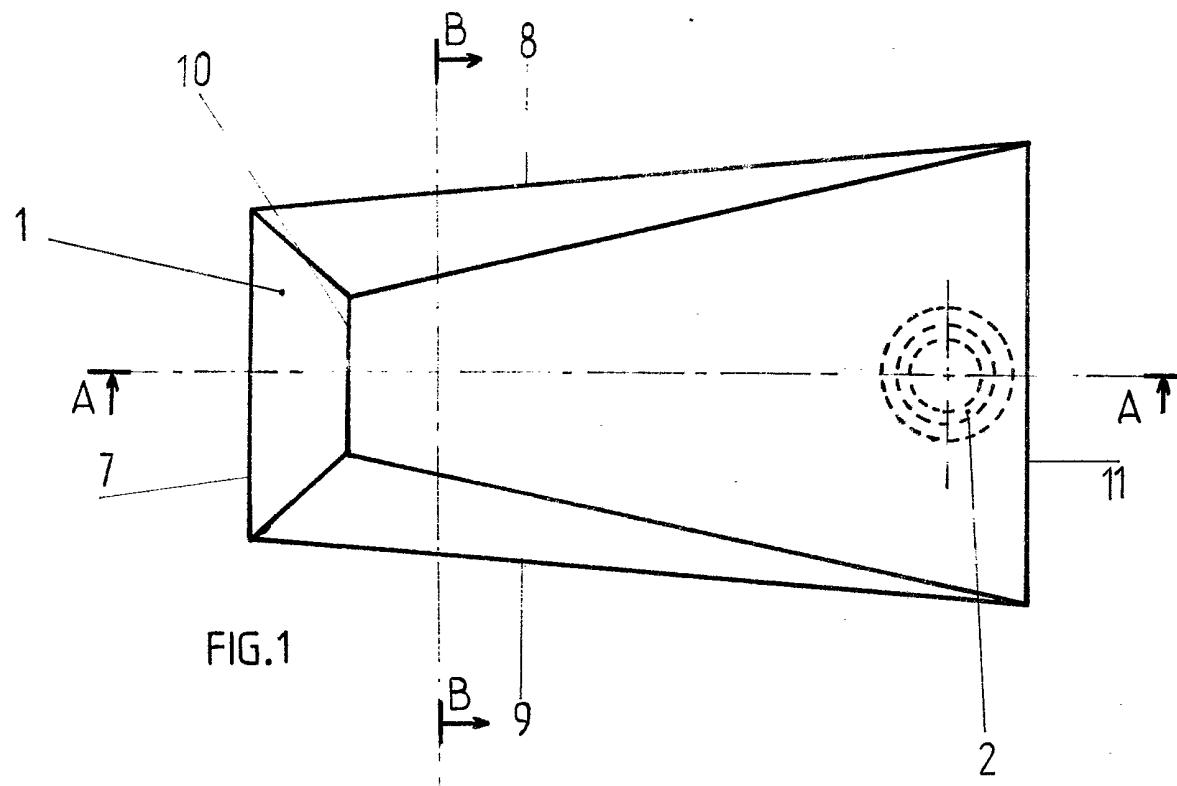
30 Le bac d'appel suivant les figures 1 et 2 a une longueur de l'ordre de 1 m et selon la variante figures 4 et 5, une longueur de 1,2 m. La dimension du côté (7) est de l'ordre de 0,4 m. La dimension du côté (11) est de l'ordre de 0,6 m. La dimension du butoir (10) au fond du bac est de l'ordre de 0,15 m.

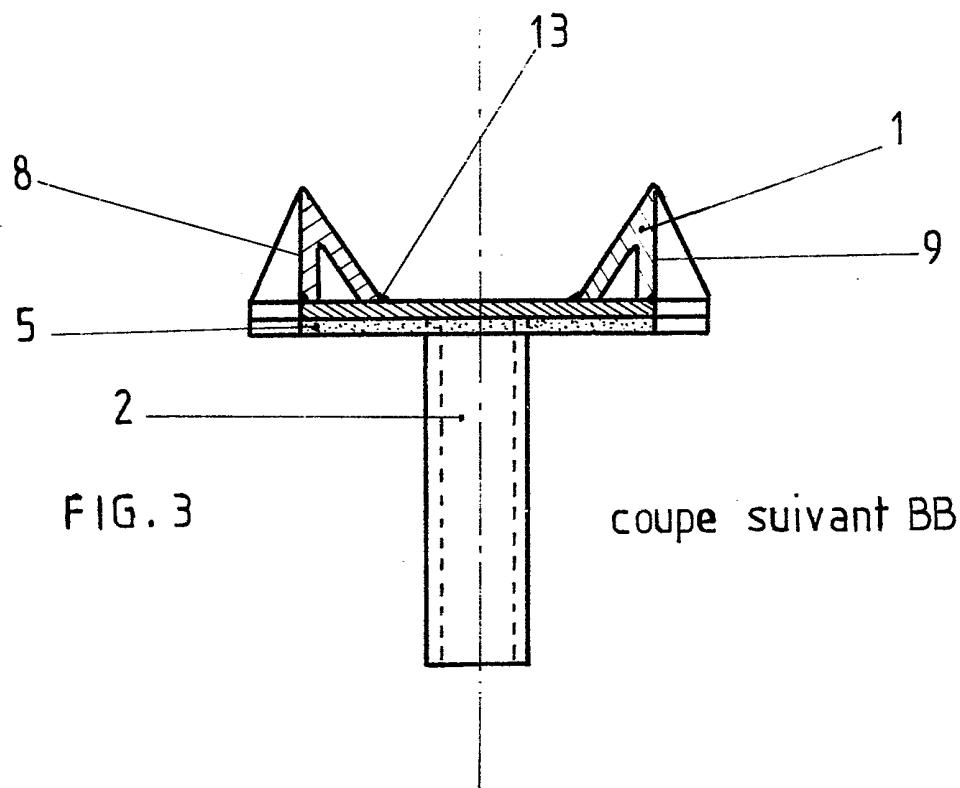
35 La mesure des angles (12) et (13) est de l'ordre de 105 degrés.

Le dispositif suivant l'invention est particulièrement destiné à la pratique du saut à la perche en milieu scolaire et au sein des associations sportives d'athlétisme.

## REVENDICATIONS

- 1) Dispositif pour fixer sur le sol d'une salle de sports une butée, caractérisé par l'utilisation des gaines de fixation scellées et noyées dans le sol pour le maintien des poteaux de soutien de filet de volley-ball ou de tennis, ou de support de barres fixes. Cette butée est un bac trapézoïdal 5 dont les 3 bords (7) (8) et (9) sont relevés et dont la plus grande base (11) est ouverte. Ce bac est solidaire d'un guide cylindrique (2) fixé sous sa base pour poser le dispositif sur le sol (4) et le bloquer dans la gaine (3).
- 2) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le bac d'appel peut être horizontal ou incliné.
- 10 3) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce qu'une plaque de caoutchouc mou antidérapant est collée sous la base du bac d'appel.
- 4) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce qu'une protection en mousse peut l'entourer.
- 15 5) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le guide cylindrique peut être fixé à une place quelconque sous la base du bac d'appel.
- 6) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le guide cylindrique peut comporter un système de blocage dans 20 la gaine (3).
- 7) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce qu'il est fabriqué dans une matière rigide.
- 8) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce qu'il est réalisé en tôles pliées soudées.





coupe suivant BB

3/3

